PRINCIPAUTÉ DE MONACO
UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

A l'occasion de la **Journée Mondiale de l'Eau**, vendredi 22 mars, la Direction de l'Environnement souhaite rappeler que la préservation des ressources s'inscrit au coeur de la politique de développement durable du Gouvernement.

Des actions menées en ce sens par l'Etat et des efforts de maîtrise des consommations galement engagés par l'ensemble des acteurs publics et privés de la Principauté ont permis d'enregistrer une baisse de la consommation d'eau de près de 20% en 10 ans.

A titre d'exemple, citons les actions entreprises par la Direction de l'Aménagement Urbain: Récupération des eaux des vallons pour le lavage des voiries et l'arrosage des jardins, optimisation des systèmes d'arrosage, recherches de fuites, arrosage de nuit, programmation en fonction de la pluviométrie, ...

Autre chiffre qui mérite d'être souligné : le taux de fuite extrêmement faible de 1% à 3% sur le réseau d'eau Monaco et ses 110 km de canalisations.

Cette politique de gestion durable de l'eau se prolonge également par la participation de Monaco à de nombreuses Conventions internationales comme, par exemple, la Convention de Barcelone et la participation de l'Etat à des conférences internationales sur cette thématique (World Water Forum). Parallèlement, la Principauté développe des projets de coopération.

En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaissait l'accès à une eau de qualité et à des installations sanitaires comme un droit humain, alors que près de 900 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à une eau potable de qualité et que plus de 2,6 milliards ne disposent pas d'installations sanitaires de base. Deux millions de personnes, majoritairement des jeunes enfants, meurent chaque année des suites de maladies causées par une eau impropre à la consommation et par l'absence de sanitaires.

Une réalité qui ne peut qu'inciter chacune et chacun à préserver cette ressource vitale notamment par quelques gestes simples :

 Eviter les fuites, car un robinet qui goutte équivaut à 100 litres d'eau perdus chaque jour et une chasse d'eau à 1 000 litres. Les spécialistes estiment que les fuites peuvent représenter jusqu'à 20% de la consommation d'un foyer.

 Eviter de laisser inutilement couler l'eau du robinet, par exemple, pendant le lavage des mains.

 Préférer la douche au bain : Une douche de 4 à 5 mn consomme 30 à 80 litres d'eau et un bain de 150 à 200 litres.

 Remplir le lavabo pour nettoyer son rasoir car un rasage « au fil de l'eau » équivaut à une consommation de 18 litres.

 Utiliser des dispositifs qui permettent de limiter la consommation (robinet mitigeur : 10%, aérateur 30 à 40%, pomme de douche « éco » 50%).

 Laver la vaisselle en machine qui utilise 15 à 19 l d'eau au lieu de 30 à 80 l à la main.

 Choisir un lave-linge et un lave-vaisselle économes (modèle classe A ou A+) car selon leur niveau de classe, leur consommation d'eau peut varier, pour un lave-vaisselle de 15 à 40 litres et pour un lave-linge de 60 à 130 litres.

Plus d'infos : environnement@gouv.mc